



MINISTRE DU CADRE DE VIE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

REPUBLIQUE DU BENIN



*Au service
des peuples
et des nations*

**Rapport de la session du Comité Local d'Examen de Projet
« Processus du Plan National d'Adaptation au Bénin
(PNA Bénin) »**

Cotonou, le 22 mars 2019

Dans le processus d'élaboration des documents de projets, il est prévu leur validation par les différentes parties prenantes avant leur soumission à la signature des autorités compétentes. C'est dans ce cadre que la session du Comité Local d'Examen du Projet CLEP) « Processus du Plan National d'Adaptation au Bénin (PNA Bénin) », instance habilitée à valider ce document, s'est tenue le vendredi 22 mars 2019 à la salle de conférence du PNUD à Cotonou. Cette session du CLEP permettra d'apprécier entre autres la pertinence du projet proposé, les orientations stratégiques, les risques et sa cohérence avec les ressources.

Coprésidée par Monsieur Martin Pépin AÏNA, Directeur Général de l'Environnement et du Climat (DGEC) du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD) et Monsieur Isidore AGBOKOU, Team Leader de l'Unité Développement Durable et Croissance Inclusive (DDCI) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la session a enregistré la participation des différentes parties prenantes au projet notamment l'INSAE, la DGCS-ODD, la DGPD, la DGB, la DGAE, l'ANCB, la DGFD-UGC/UNDAF, Météo Bénin, le CePED, les laboratoires universitaires, la GIZ, la DGEC et le PNUD. (Voir liste de présence)

Le présent rapport s'articule autour des points suivants : ouverture des travaux, synthèse du contenu du Prodoc suivie des grandes recommandations et sa validation puis cérémonie de clôture.

1. CEREMONIE D'OUVERTURE DE LA SESSION DU CLEP

La séance a démarré par les mots de bienvenue du Team Leader de l'Unité Développement Durable et Croissance Inclusive (DDCI) du PNUD. Monsieur Isidore AGBOKOU a souhaité la bienvenue aux participants au nom du Représentant Résident du PNUD, Monsieur Adama Bocar SOKO. Il a rappelé l'importance de cette session qui permet de valider le document du projet après son approbation par le bailleur. Il a fait l'historique du document du projet qui est soumis à l'examen. Son élaboration a fait suite à la décision du Fonds Vert pour le Climat (FVC) de financer les processus des Plans Nationaux d'Adaptation (PNA) à travers la décision GCF/B.13/05 du 17 juin 2016. Le Bénin a donc saisi cette opportunité pour introduire sa requête auprès du FVC et désigné le PNUD pour appuyer le processus. Dans son élaboration, une large consultation de la partie nationale a été organisée avec des experts internationaux qui ont appuyé le processus. Le principal bénéficiaire est la Direction Générale de l'Environnement et du Climat (DGEC). Monsieur Isidore AGBOKOU, a remercié le Gouvernement à travers le Directeur Général de l'Environnement et du Climat (DGEC), pour avoir choisi son Institution pour conduire cet exercice. Il a rassuré le Gouvernement que le PNUD jouera sa partition jusqu'au bout en veillant à la durabilité des interventions à travers l'appropriation nationale, le leadership national, la responsabilisation des parties prenantes, la gestion axée sur les résultats de développement et la redevabilité. Il a enfin, exhorté les participants à apporter leurs contributions à l'amélioration du contenu du document soumis à leur appréciation au cours de cette session du Comité Local d'Examen de Projet.

Ensuite, l'honneur est revenu au Directeur Général de l'Environnement et du Climat (DGEC), principal bénéficiaire d'ouvrir officiellement les travaux de la session du CLEP. Il a adressé ses mots de remerciement à l'endroit du PNUD qui a accepté d'accompagner le Gouvernement dans ce processus. La présence des différentes structures témoigne de l'intérêt que les uns et les autres apportent à ce projet qui à terme permettra de doter le Bénin de son Plan National d'Adaptation (PNA). Pour lui le processus a été assez participatif et inclusif et tous les travaux ont été conduits sous son leadership. Il a, par la suite, rappelé quelques progrès déjà réalisés dans le domaine. En effet, le Bénin bénéficie déjà du soutien de la GIZ pour l'élaboration du PNA dans les secteurs agriculture, eau et santé à travers le PAS PNA. Quant au PNUD, il s'occupera des autres secteurs vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques. Le Fonds National pour l'Environnement et le Climat vient d'être accrédité auprès du FVC. Il a enfin, invité les uns et les autres à contribuer à l'amélioration de la qualité du document soumis à leur approbation. Après cette ouverture officielle, le Team Leader a présenté le document de projet « processus PNA au Bénin ».

2. SYNTHÈSE DU CONTENU DU PROJET PROCESSUS PNA

Le projet « Processus du Plan National d'Adaptation (PNA) » est une initiative du Gouvernement du Bénin soutenue par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). A ce titre, il contribue à la réalisation du Programme d'Action du Gouvernement (PAG 2016-2021) à travers son Pilier 3 qui vise *l'amélioration des conditions de vie des populations* et l'Axe 7 intitulé « *Développement équilibré et durable de l'espace national* ». De plus l'action 2 de cet axe vise *l'amélioration du bien-être de tous et la préservation de l'environnement*.

Le projet contribuera également à réaliser les engagements du PNUD vis-à-vis du Gouvernement contenus dans son document du Programme Pays (CPD). Ainsi, il permettra de réaliser le produit 1.4 du CPD notamment « *Les institutions locales et nationales ont davantage les capacités techniques et financières nécessaires pour coordonner efficacement l'action environnementale, la protection de l'écosystème et la gestion des risques de catastrophe* ». Dans la mise en œuvre de l'agenda 2030, le PNA permettra d'atteindre l'Objectif de Développement Durable (ODD) n°13 consacré à *la prise d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions*.

Pour contribuer à la réalisation de ces différents engagements, le PNA s'est fixé comme objectif global *de faciliter l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les budgets de développement, les processus de planification et accroître l'accès aux financements intérieur et extérieur*. Cet objectif sera atteint à travers trois (03) produits essentiels que sont :

Produit 1 : Les impacts économiques des changements climatiques sont évalués et les options d'adaptation sont classées par ordre de priorité pour une budgétisation et une planification efficaces. A travers ce produit, le Bénin développera son modèle sur l'impact économique des changements climatiques dans cinq (05) secteurs prioritaires du PAG (agriculture, infrastructures, énergie, foresterie et ressources en eau) tout en renforçant les capacités d'utilisation de ces modèles pour une planification et une utilisation efficaces de l'adaptation aux changements climatiques dans les processus de budgétisation. Des évaluations des risques et de vulnérabilité climatiques approfondies seront également entreprises dans les secteurs de l'aménagement urbain et les infrastructures, l'énergie et la foresterie et les options d'adaptation priorisées avec un renforcement des capacités des institutions universitaires et de recherche, des ONG et des ministères sectoriels sur la méthodologie de ces évaluations ;

Produit 2 : L'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les processus de budgétisation est facilitée. Ce produit vise entre autres le renforcement et l'équipement des mécanismes de coordination existants pour un meilleur suivi de l'intégration de l'Adaptation aux Changements Climatiques (ACC) dans la budgétisation aux plans national et local ; l'appui à l'élaboration d'une directive triennale de programmation des dépenses relatives aux changements climatiques pour alimenter le Document de programmation pluriannuelle des dépenses (DPPD) au niveau sectoriel ; l'élaboration d'un guide du plan annuel d'investissement axé sur les changements climatiques (PAI-CC), pour soutenir l'intégration de l'ACC dans la budgétisation locale et le renforcement des capacités techniques des acteurs cibles sur les différents instruments ;

Produit 3 : Le Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC) est renforcé pour attirer des fonds publics et privés en vue d'une planification efficace de l'adaptation aux changements climatiques. Il s'agit d'appuyer le Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC) d'une part dans l'identification de mécanismes de financement locaux novateurs de l'ACC et plaider pour leur application légale, et d'autre part dans la recherche des acteurs potentiels du secteur privé en matière d'ACC et d'établir un cadre de partenariat avec eux pour soutenir les investissements de l'ACC.

Le projet sera mis en œuvre sur une durée de 18 mois. Le financement requis, qui s'élève à US\$ 1 542 913,40, est entièrement bouclé et le Fonds Vert pour le Climat (FVC) en est le principal bailleur. Une équipe légère, basée à la Direction Générale de l'Environnement et du Climat conduira le PNA qui est un processus dynamique. Elle est composée de : un Coordonnateur National du Projet, un Expert en changement climatique, un Spécialiste en gestion des finances publiques et un Assistant Administratif et Financier. Cette équipe sera appuyée par des consultants/experts afin de conduire les différentes études et formations prévues dans le cadre du projet. L'approche de mise en œuvre retenue est l'exécution directe par le PNUD. Malgré cette approche, un mécanisme de flexibilité sera mis en place pour faciliter la conduite des activités du projet. Ainsi, le Gouvernement prendra le

leadership dans la mise en œuvre du projet. C'est le premier projet financé par le Fonds Vert pour le Climat au Bénin et à ce titre ses résultats permettront d'engranger d'autres financements de ce bailleur pour réaliser d'autres projets.

En matière d'arrangement institutionnel, deux comités seront mis en place. Il s'agit de :

- **Comité Technique du projet** : il approuve les plans de travail et les révisions, évalue les modifications à apporter au projet, veille à la prise des décisions conformément aux normes en vigueur qui garantissent une gestion axée sur les résultats de développement, la meilleure valeur, l'équité, l'intégrité, la transparence et une concurrence effective. Il comprend la DGEC-AND et le PNUD ;
- **Comité technique conjoint (PAS-PNA et PAG-PNA)** : il fournit des orientations générales au projet et des recommandations au Comité Technique du projet pour approbation, examine les progrès du projet pour s'assurer que les livrables convenus sont produits de manière satisfaisante conformément aux plans, évalue le rapport annuel de mise en œuvre du projet, fait des recommandations dans l'élaboration des plans de travail pour éviter les doublons et les doubles emplois. Il est présidé par le MCVDD et comprend : DGEC, DGPD, DGB, DGAE, BAI, PNUD, GIZ, ministères concernés, INSAE, CMEICB, ANCB, FNEC, FADeC, représentants des communes, OSC, ONG, secteur privé, universités, institutions de recherche, projets et programmes, chambres de commerce, autorités traditionnelles et religieuses et parlementaires.

Après cette présentation des éléments saillants du document de projet, la séance de débat a été ouverte. Ainsi, les participants ont apporté leurs contributions, soulevé des inquiétudes et/ou posé des questions. Les différentes préoccupations soulevées ont trait essentiellement à l'amélioration du document à travers l'apport de précision sur certaines parties prenantes, au maintien de la synergie avec les initiatives en cours dans le domaine (PAS PNA / GIZ, PMSD, PANA Energie, Biomasse Electricité, etc.), à l'inclusivité et la participation des acteurs à l'animation des différents comités prévus et à la création de la capacité institutionnelle nationale de haut niveau à travers l'implication et l'utilisation des centres de recherches et laboratoires universitaires pour la conduite des différentes études. Le PNUD a rassuré l'assistance de la prise en compte des différentes préoccupations soulevées afin d'avoir un document qui cadre avec les réalités nationales et qui permet de doter le pays d'un Plan National d'Adaptation. Aux termes des débats des recommandations ont été formulées.

3. GRANDES RECOMMANDATIONS DE LA SESSION ET VALIDATION DU DOCUMENT

Au terme des débats qui ont suivi la présentation, les participants ont formulé des recommandations essentielles ci-après :

- ✓ Maintenir la participation et l'inclusivité dans la mise en œuvre du projet comme ce fut le cas pendant l'élaboration de son document. Ainsi, les parties prenantes seront

invitées suivant le sujet abordé et les différentes initiatives en cours ou passées seront valorisées ;

- ✓ Prioriser le rôle de la recherche scientifique et des centres de recherches (le Laboratoire d'économie publique, la chaire UNESCO Sciences, Technologie et Environnement, le Laboratoire des Sciences et Techniques de l'Eau, le Centre Béninois de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, etc.) ;
- ✓ Maintenir voire renforcer la prise en compte du genre dans la conduite des activités du projet ;
- ✓ Analyser la possibilité de faciliter le déplacement de l'équipe de projet sur le terrain à travers l'achat d'un véhicule et le recrutement d'un chauffeur ;
- ✓ Inclure dans le cadre institutionnel le CePED en tant que Secrétariat Permanent de la Commission de Modélisation Economique des Impacts et de l'Intégration des Changements Climatiques dans le Budget Général de l'Etat (CMEICB), l'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE) et la Direction Générale de Coordination et de Suivi des ODD (DGCS-ODD) ;
- ✓ Etudier la possibilité de recrutement des Volontaires des Nations Unies pour accompagner l'équipe de projet ;
- ✓ Boucler les différents processus et lancer le projet en avril.

A l'issue des discussions, les participants ont unanimement reconnu que le projet est pertinent car répondant aux besoins du pays en matière d'adaptation aux changements climatiques, les options retenues sont en cohérence avec les politiques et stratégies nationales, les résultats attendus sont suffisamment clairs et les ressources sont en cohérence avec les actions proposées. De plus, les risques identifiés lors de la formulation sont maîtrisables et le projet comporte tous les éléments garantissant l'affirmation du leadership national et l'appropriation nationale. Au regard de ces éléments et sous réserve de la prise en compte des recommandations formulées, les participants ont approuvé le document du projet « Processus du Plan National d'Adaptation au Bénin (PNA Bénin) » en vue de sa signature ultérieure par le Gouvernement.

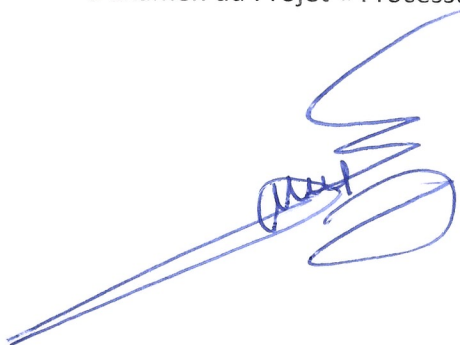
En termes de prochaines étapes, il y aura la signature du document de projet par le Gouvernement et le PNUD avant la fin du mois d'avril et la préparation et la tenue de l'atelier de lancement.

4. CLOTURE DES TRAVAUX

Dans son mot de clôture, le Team Leader, Monsieur Isidore AGBOKOU, a adressé ses mots de remerciement à l'endroit des participants pour leurs contributions de qualité. Il a pris l'engagement de la prise en compte des recommandations formulées. Le compte rendu du présent CLEP co-signé par le Directeur Général de l'Environnement et du Climat (DGEC) et le PNUD sera envoyé au FVC.

Le Directeur Général de l'Environnement et du Climat a, quant à lui, remercié le PNUD et les autres acteurs. Il a ensuite invité les parties prenantes à demeurer unies car la mise en œuvre est aussi importante que la phase d'élaboration du document de projet et nécessite la participation de tous. Il a enfin déclaré officiellement close la session du Comité Local d'Examen du Projet « Processus du Plan National d'Adaptation au Bénin (PNA Bénin) ».

Ont signé :



Isidore AGBOKOU,
Team Leader DDCI-PNUD



Martin Pépin AÏNA,
Directeur Général de l'Environnement
et du Climat/ MCVDD

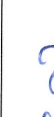








Objet : Comité Local d'Examen de Projet « Processus du Plan National d'Adaptation au Bénin (PNA) »

Lieu : Salle Conférence PNUD

Date : Vendredi 22 mars 2019

LISTE DE PRESENCE

N°	Nom et Prénoms	Structure	Téléphone	Email	Signature
01	AHAMIDE MEANGOUA Armelie	INSNE	67077607	achamide@insne-bj.org	
02	TODEGNON Tansaint Dc Dc	DGCS-ODD	95840214	todegnont@yahoo.fr	
03	LIMA Euloge	RF-CCNUCC DCEC - MCVDD	95937700	limveloge@gmail.com	
04	HOUMATO Mathieu	PNUD	97325397	mathieu.houmato@undp.org	
05	HADAROU Soulemana	DGPD/MPD	66524427	hadarousoulemana@yahoo.fr	
06	MARATHENS Souke	GIZ/PAS-PNA	95905921	soenke.marathens@giz.de	
07	GANTIN K. Philippe	DGPD/MPD	97130443	gantimphilippe@yahoo.fr	

N°	Nom et Prénoms	Structure	Téléphone	Email	Signature
08	A/NA Martin Lo	DGEC/MCVA	96613936	maina@gouv.bj	
09	AGISSKOU Iaidora	TLBOEI / DNUS	978649132	isidre.ogboku@andproje	
10	TOKO Damien	DGB/MEF	95532456	damien.toko@gmail.com	
11	EDORH A. Patrick	^{Chaire UNESCO} UAC. P.T. / UAC	97091596	patrick.edorh@yahoo.fr	
12	SOGILO Yves Yavo	CBRSI / MESRS	97409983	Y50GLD@YAHOO.FR	
13	IBOHTOU A. C. Elie	JGAE/MEF	97872202	aidehou@financs.bj	
14	DJENONTIN BADA Georgette	ANCB	97086736	georgette.djenontin@yahoo.fr	
15	AMOUSSOU Hamam W.	DGFD/UGC-UNDAF	97235863	hamoussou@gouv.bj hamoussou@gmail.com	
16	LOUEKE GUY	Coord/PCM-BOM	97150648	lqueke@gmail.com	
17	LOCNON Z. Daniel	CNT/PANIA Energie	97027422	locnon.daniel2013@gmail.com	

J°	Nom et Prénoms	Structure	Téléphone	Email	Signature
8	DSIHOUËSSI M. Belfid	Chaire Unesco STE	97 38 18 45	d.belfid@aims.edu.gh	
9	AKOWANOU A.V. Onésime	LSTE / UAC	97 98 98 27	virgile.akowanou@yahoo.fr	
10	TÉVI Twa L. P. JA	AACGSA/PMSD/PNUD	66 90 90 34	ttavi1997@yahoo.com	
11	TEHIXANOU A. Louis	Projets Biomasse Électrique & PANTZ	96 03 18 54	tehinoulois@icloud.com	
12	RUCA JIMAJA ABLET	Point Focal Biom et CC DECEI MCVD	61 15 77 25	jjimajaj76@gmail.com	
13	ANATO BORIS Polynice	METEO BENIN	66 43 18 18 95 74 25 25	boris-polynice@yahoo.fr	
14	TOHOUNDJO Roger	PMSD / PNUD	97 21 64 97	antorage@yahoo.fr	
15	SEIBOU Assan	J / Ce PED	97 98 66 48	seibouassan@yahoo.fr	
16	AMEGAN Chiquian	CEPED	97 76 07 67	chiquian@yahoo.fr	
17	EKRADËSSI HEMANA	PNUD/DAEI	97 50 86 12	ghermana@sofidel.com	

8 AGANI
 Olohi Alain
 PNUD/DAEI
 37 44 43 25
 @ndp.org
 olain.aganis
 @ndp.org